



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le 2 novembre 2016

Centre d'accueil et d'orientation des mineurs isolés de Sion

Les services de l'Etat et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, au titre de sa compétence de protection de l'enfance, ont ouvert à Sion le jeudi 27 octobre 2016 un centre d'accueil et d'orientation des mineurs non accompagnés (MNA) suite au démantèlement de la lande de Calais.

Le centre d'accueil et d'orientation des mineurs isolés de Sion (CAOMI) est habilité pour l'accueil 40 mineurs venus de Calais.

Des jeunes sont arrivés en Meurthe-et-Moselle dans la nuit du mercredi au jeudi 27 octobre. 18 sont restés. De nouveaux arrivants pour compléter les places disponibles sont attendus dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 novembre 2016. Des fonctionnaires du service de l'immigration Britannique seront présents.

Comme le prévoit la loi, les premiers jours de cet accueil sont placés sous la responsabilité de l'état, le département assurant l'accueil et la mise à l'abri des jeunes (hébergement, nourriture, vêtements, prise en charge médicale). Les premiers jours ont parallèlement pour objectif de s'assurer que ces jeunes sont bien mineurs et de les aider dans l'accomplissement de leur projet. Ces jeunes étant très majoritairement anglophones, les conditions de leur accueil en Angleterre sont étudiées avec les services des états Français et Anglais.

Didier Jacquot
Relations presse CD54
03 83 94 54 74 – 06 03 22 20 58